

▼ Objet

Remplacement d'un tachygraphe analogique par un tachygraphe numérique.

▼ Procédure**Nouvelle réglementation :**

Depuis le 1er Octobre 2012, les dernières dispositions du règlement européen **1266/2009 (modifiant le règlement 3821/85)** stipulent que les véhicules mis en circulation après cette date doivent être équipés d'un chronotachygraphe relié à une seconde source de vitesse et permettant grâce à celle-ci de détecter les conflits d'information de mouvement avec le capteur.

Dans ce cadre, les DIRECCTE avec l'accord du Bureau de la métrologie (Ministère de l'Industrie), ont adressé un mail aux centres agréés précisant de nouvelles règles de rétrofit :

"[...] Lorsque les dispositions de la circulaire du 26 avril 2006 l'imposent, le remplacement du chronotachygraphe analogique doit être fait au profit d'une installation conforme aux exigences applicables après le 1er octobre 2012. L'UEV et le capteur doivent alors être de nouvelle génération. Toutefois, l'activation sur l'UEV de la fonction relative à l'exploitation de la seconde source de vitesse est liée à la disponibilité de cette seconde source sur le véhicule."

En premier lieu, dans le cadre la mise en œuvre générale du règlement, la France a choisi d'agréer un réseau spécifique pour l'inspection des chronotachygraphes.

En vue de répondre au mieux aux demandes des centres agréés pour connaître les modalités de remplacement d'un chronotachygraphe (et de ces éléments associés) analogique par un appareil numérique, nous vous communiquons les prescriptions valables pour l'ensemble des véhicules de la gamme IRISBUS IVECO :

- 1) Pour les **véhicules immatriculés avant le 04/08/2005**, le remplacement d'un chronotachygraphe analogique par un numérique est **impossible** pour les raisons techniques, de sécurité, d'organisationnelles et financières.
- 2) Pour les **véhicules (fabriqués après 07/2005 – immatriculés après le 05/08/2005)** équipés d'un chronotachygraphe numérique le remplacement en chronotachygraphe numérique (DTCO2.0 et d'un capteur KITAS 2+) **est possible pour les véhicules non équipés de Telma**. L'activation de la 2^{ème} info vitesse est possible (signal pris sur le CAN, émis par l'ABS ou l'EBS).
- 3) Pour les **véhicules (fabriqués après 07/2005 – immatriculés après le 05/08/2005)** équipés d'un chronotachygraphe numérique et d'un ralentisseur Telma, le rétrofit en 2.0 n'est pas autorisé —

- 4) Pour les **véhicules fabriqués après 07/2005** qui auraient encore des tachygraphes dits « ronds », le rétrofit n'est pas autorisé pour des raisons techniques, de sécurité, d'organisationnelles et financières.
- 5) Pour les véhicules et dérivés **Midirider Euro 3**, tout remplacement d'un chronotachygraphe doit se

faire par un modèle identique à celui d'origine (analogique par un analogique, numérique par un numérique).

6) Pour les véhicules Europolis, le rétrofit n'est pas autorisé pour des raisons techniques, de sécurité, d'organisationnelles et financières.

Si un chronotachygraphe numérique est monté en remplacement d'un analogique, il faut s'assurer du bon fonctionnement des fonctions qui en dépendent telles que afficheur, limiteur, régulateur, suspension pilotée et ABS.

Enfin, pour des raisons de fiabilité technique et de sécurité, il est impératif que les pièces utilisées pour le remplacement soient strictement conformes aux préconisations du constructeur. Pour cela le remplacement d'un chronotachygraphe analogique par un chronotachygraphe numérique doit être fait avec un modèle SOIT de marque **Actia** (avec **capteur de vitesse Actia ou VDO**), SOIT de marque **VDO** (avec **capteur de vitesse VDO uniquement**). (Sauf cas particulier: véhicules avec boîte de vitesse mécanique associée à un ralentisseur Telma => chronotachygraphe Actia + capteur de vitesse Kitas2 SVDO).

Lors du rétrofit du DTCO en release 2.0, il est obligatoire d'effectuer également le rétrofit du capteur en KITAS 2+

▼ Pièces de rechange

Rif. Modello / Versione Nr. Precedente Qta Precedente Descrizione Nr. Nuovo Qta Nuovo

▼ Définition administrative des interventions

Rif. Modello / Versione Descrizione Codice Manodopera (WU)

▼ Pièces jointes

Customer Service